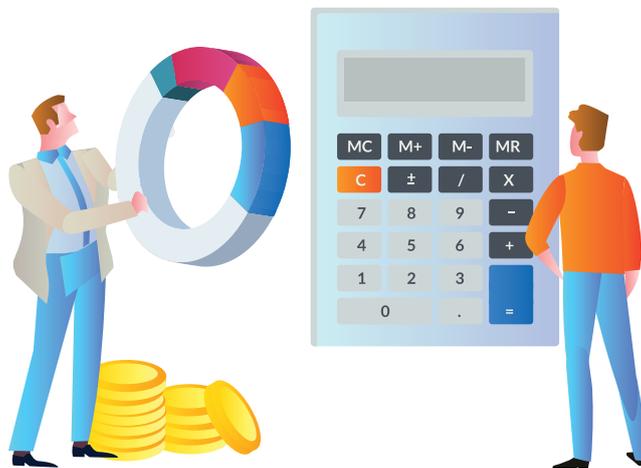


2 entreprises sur 3 ont fait le choix d'externaliser leur comptabilité. Et vous ?

De la création de votre entreprise, en passant par son développement, les experts-comptables sont là pour vous aider à réaliser vos projets. L'ACPE qui a laissé place à l'AFE, a démontré que 80 % des TPE qui avaient recours à un **cabinet d'expertise comptable** ont beaucoup plus de chance de réussir et de se maintenir sur le marché du travail.



Est-il préférable de faire appel à un comptable, ou à un expert-comptable ?

Un créateur d'entreprise a besoin d'un comptable pour gérer son entreprise. Il a souvent le choix entre les services d'un **expert-comptable** et ceux d'un **comptable**.

Les différences :

- La compétence
- L'expérience
- Le niveau de couverture en cas de contrôle fiscal

1. La compétence et l'expérience

Le comptable est un professionnel qui a une expérience ou un diplôme comptable lui permettant **d'enregistrer les opérations comptables, faire quelques déclarations fiscales et parfois préparer un bilan**.

L'expert-comptable quant à lui possède un diplôme niveau Bac + 8, reconnu par l'État et l'administration fiscale. Il accompagne au cours de sa carrière plusieurs centaines d'entreprises. **Cette expérience lui permet de conseiller et aider les entreprises**, dans leurs relations avec le fisc, avec les banques, etc.

Pour remplir sa mission de conseil, l'expert-comptable a besoin de s'appuyer sur les services d'un comptable, qui effectue les travaux de base.

En schématisant, on peut dire qu'un comptable est à l'expert-comptable, ce que l'infirmier est au médecin. La différence est donc assez importante.

2. Le coût

Le service rendu par un comptable est différent de celui rendu par un **expert-comptable**, le coût de l'expert-comptable est donc également différent, il est souvent un peu **plus élevé que le coût d'un comptable**.

Le fait que l'expert-comptable ait une assurance responsabilité civile qui couvre le client en cas d'erreur de l'expert-comptable est un élément important qui joue dans la différence de coût.

Néanmoins, il est fréquent que le surcoût d'un expert-comptable soit absorbé par les économies que ses conseils produisent pour l'entreprise.



3. La couverture du risque en cas de contrôle fiscal

Les comptables qui proposent des prestations de comptabilité ne sont pas inscrits à l'Ordre des Experts-comptables. De ce fait, ils n'ont pas d'assurance responsabilité civile professionnelle pour couvrir leur client en cas d'erreur de leur part, générant des pénalités ou un redressement fiscal. Cette différence est importante, car le coût du comptable peut devenir beaucoup plus élevé que celui de l'expert-comptable.

L'expert-comptable, obligatoirement inscrit auprès de l'Ordre des experts-comptables, bénéficie d'une assurance responsabilité civile professionnelle qui protège ses clients en cas d'erreur.

Le client d'un expert-comptable est donc beaucoup mieux couvert en termes d'assurance vis-à-vis du fisc et des administrations publiques.



Externaliser votre comptabilité grâce à un expert :

Si vous choisissez de faire appel à un expert-comptable, son travail prendra la forme d'une lettre de mission, comprenant l'ensemble des interventions souhaitées.

Ce n'est pas à vous de la remplir, mais à l'expert-comptable. Vous pouvez lui demander de rédiger une proposition de lettre, afin d'y apporter d'éventuelles modifications.

Son travail ne débutera qu'après la signature des deux parties.



Pourquoi faire appel à expert ?

« Je peux tout à fait m'en sortir seul, inutile de faire des frais ».

Je ne remets pas en cause votre capacité à effectuer une partie de votre comptabilité, mais **l'expert-comptable est un professionnel du droit**. Il est **de ce fait bien plus habilité** et consacre l'intégralité de son temps dans ces tâches qui empiètent sur votre travail.

Il ne se contente pas de rendre votre entreprise conforme d'un point de vue légal, il vous permet d'être plus compétitif!



Et concrètement, que fait cet expert ?

Il vous apporte des conseils dans tous les domaines : **le droit, la fiscalité, ou les ressources humaines**. Grâce à son expérience et à sa qualification, il vous oriente vers les choix les plus stratégiques pour créer ou développer rapidement votre entreprise.



Quels avantages directs pour votre entreprise ?

Vous faire gagner un temps précieux !

En tant que chef d'entreprise, vous savez que les obligations légales et autres documents administratifs prennent un temps considérable sur votre temps de travail. La mise en conformité de vos activités passe par la lecture de textes de loi. Fastidieux et chronophages, ces différents documents sont également source d'erreurs!

Or, l'expert-comptable maîtrise et connaît les subtilités de ces textes, ainsi que les modifications annuelles dont ils font l'objet.

En faisant appel à un professionnel, vous gagnerez du temps et éviterez les erreurs.

Bon à savoir : ce professionnel intervient de manière ponctuelle, en fonction de vos besoins.

Le plus souvent, il vous rappelle les échéances de vos documents, afin de ne pas subir les pénalités. Une manière simple et efficace de régler vos démarches.

Vous accompagner lors des moments stratégiques

La vie d'une entreprise se compose de moments stratégiques semés d'embûches. Les premières années sont souvent les plus critiques. Lors de la création de votre société, l'expert-comptable vous fait prendre connaissance des options juridiques et fiscales qui s'adaptent au mieux à vos activités.

Bon à savoir : statistiquement, les entreprises travaillant avec un expert-comptable augmentent leur chance de réussite.

Lors des opérations liées à votre croissance (rachat, fusion, investissement, recrutement...), l'expert-comptable facilite votre prise de décision en vous faisant prendre les bonnes options. Par ailleurs, il se peut que votre entreprise ait à traverser des périodes délicates (baisse du capital, licenciements économiques, cession...). Dans ces moments plus critiques, le soutien de l'expert-comptable est **indispensable**. Il vous permet d'envisager toutes les solutions qui s'offrent à vous et de traverser la période difficile.

Combien ça coûte ?

J'attendais cette question !

Faire appel à un expert-comptable vous coûtera **entre 40 € et 250 € par mois**.

Aux alentours de 40 €, vous aurez des services comme la rédaction de documents, ainsi que quelques conseils d'expert. Plus vous augmenterez votre budget, plus la prestation de l'expert-comptable sera complète.

Ainsi, si vous avez un budget de 250 €/mois, vous pourrez bénéficier en plus de précieuses interventions en matière de gestion et de fiscalité.

Pour trouver un professionnel digne de confiance, je vous conseille de comparer plusieurs prestataires avant de vous lancer. Pour ce faire, vous pouvez vous rendre sur notre site et être mis gratuitement en relation avec des professionnels de votre région.

Le logiciel comptable ou le comptable en ligne, les solutions alternatives :

Si faire appel à un expert représente un coup trop important, vous pouvez réaliser vos comptes grâce à un logiciel, ou encore faire appel à un comptable en ligne.

Pour un **coût moyen de 150 €**, ils simplifieront la lecture de vos différents comptes, mais ne pourront vous aider à rédiger vos documents.

Si ces solutions restent plus économiques qu'un expert-comptable classique, la maîtrise de certaines notions comptables est toutefois nécessaire afin d'éviter les erreurs.



Monsieur Christian. P

De très bons conseils personnalisés tout au long de l'année. Un logiciel facile d'emploi. Un expert disponible et qui répond rapidement aux questions posées.



Vous souhaitez trouver un expert-comptable ?
Grâce à Companeo, **comparez gratuitement jusqu'à 4 prestataires.**



Comparer les prestataires

